

à venir

Formations

La Maam propose des formations et événements gratuits pour les bénévoles, en webinaire ou à l'Espace Dewailly. Places limitées. Inscription obligatoire : 03 22 92 50 59 - <http://www.maam.fr>. Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer. Des formations peuvent être annulées, reportées ou changer de format. Vérifier toujours sur www.maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Solliciter des subventions et rédiger ses bilans d'action - Jeudi 6 novembre de 18h à 20h

Formation réservée aux étudiants de l'UPJV. Espace Dewailly

Cette formation étudie étape par étape un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, moyens, évaluation, budget prévisionnel, rédaction du bilan d'action. Focus sur les financements d'associations étudiantes : FSDIE, Culture Action, Amiens Métropole...

Financer son projet de solidarité internationale - Mercredi 12 novembre de 18h à 20h

Formation réservée aux étudiants de l'UPJV. Espace Dewailly. Animée par Lianes Coopération

Deuxième session du parcours "Solidarité internationale (SI)", cette formation aborde le sujet du financement. Comment financer son projet SI, comment et quels financeurs mobiliser ?

Monter son projet de solidarité internationale - Lundi 24 novembre de 18h à 20h

Formation réservée aux étudiants de l'UPJV. Espace Dewailly. Animée par Lianes Coopération

Troisième session du parcours "Solidarité internationale (SI)", cette formation permettra de s'approprier les différentes étapes de construction d'un projet SI et répondre à toutes vos questions.

Diversifier ses financements et présenter son projet à ses partenaires - Vendredi 28 novembre de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Diversifier ses sources de financements est essentiel à une association afin de préserver son autonomie et développer sûrement ses projets. Comment trouver des partenaires financiers ? Quelles pistes pour financer vos actions ? Et comment présenter son projet, à l'oral comme à l'écrit ?

Créer une dynamique collective au service du projet - Lundi 1^{er} décembre de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Cette formation propose des repères et des outils concrets pour faire vivre la coopération au sein d'un collectif associatif.

Gestion financière et comptable d'une association - Jeudi 4 décembre de 18h à 20h30

Espace Dewailly, Amiens

La formation donnera outils et méthodes pour gérer sereinement les finances d'une association, et présenter ses comptes à ses membres et à ses partenaires.

actualités

LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE D'AMIENS

"Le monde associatif en mouvement : s'adapter, innover et coopérer" sera le thème de la 3^e édition des Rencontres de la Vie Associative, organisée par la Ville d'Amiens, en partenariat avec le Réseau National des Maisons d'Associations et la Maam.

Rendez-vous **samedi 22 novembre 2025, de 9h30 à 16h30, à l'Espace Dewailly** pour découvrir les chiffres clés issus de l'Observatoire local de la vie associative et échanger autour de trois enjeux majeurs :

- Les modèles socio-économiques des associations
- L'engagement bénévole
- La mutualisation

Une journée pour comprendre, se renouveler et renforcer ensemble la dynamique associative amiénoise.

Programme et inscription sur : <https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Vie-associative/RENCONTRES-DE-LA-VIE-ASSOCIATIVE-a-AMIENS>



Retrouvez plus
d'appels à projets
sur :

www.appelaprojets.org

**APPEL
à PROJETS**



FONDS AXA POUR LE PROGRÈS HUMAIN

Programme de lutte contre les violences faites aux enfants

Soutien d'initiatives qui permettent de prévenir, détecter et accompagner les enfants victimes de violences, sous toutes leurs formes (physiques, psychologiques, sexuelles) ou liées à l'exploitation (économique, sexuelle, conflits armés, activités criminelles et mariages forcés).

Candidater avant le 15 novembre

Infos : <https://axafoundation.wiin.io/fr/>



FRANCE MEDIA MONDE

Espaces publicitaires pour projets d'intérêt général

Cet appel à projets pour l'attribution d'espaces publicitaires sur France 24 en français s'adresse à des acteurs (associations, organisations, institutions, administrations) engagés en faveur de l'éducation, la santé, la culture, le patrimoine, l'environnement ou encore de l'innovation durable sur les cinq continents.

Candidater avant le 28 novembre

Infos : <https://francemediasmonde.wiin.io/fr/applications/campagnes-dinteret-general-fa899d095a>

France
médias
monde

RÉSEAU AQUATIRIS

Appel à projets 2026

Soutien de projets d'intérêt général dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de l'éducation populaire, de la solidarité et du handicap.

Candidater avant le 15 décembre

Infos : <https://www.aquatiris.com/actualites/appe-a-projets/>



FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER)

Programme France-Wallonie-Vlaanderen

Soutien de projets qui visent à favoriser les échanges économiques et sociaux entre régions frontalières : Flandre, Wallonie, France. Les micro-projets devront s'inscrire dans la stratégie : "Construire la confiance mutuelle en particulier par l'encouragement des actions people to people". Financé à 100%, montant maximal de 50 000 euros, durée maximale de 18 mois.

Candidater avant le 19 janvier

Infos : <https://www.interreg-fwwl.eu>



parole d'acteur

En novembre, c'est le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), une initiative animée par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). C'était l'occasion pour nous de rencontrer Vincent Jouanneau, responsable opérationnel à la CRESS Hauts-de-France.

Il évoque son parcours, sa structure et nous parle de ces 30 jours qui placent l'ESS sous le feu des projecteurs.

Bonjour Vincent, parle-nous de ton parcours professionnel.

Je viens d'une formation en environnement et aménagement régional qui m'a amené à travailler 15 ans au réseau national des recycleries et ressourceries en tant que chargé de mission. Ce réseau, basé dans le Nord, représente 200 structures de réemploi sur l'ensemble de la France. J'y ai exercé des missions d'accompagnement d'acteurs de projets, de communication, d'observation. C'est comme ça que j'ai découvert l'économie sociale et solidaire. Depuis deux ans, j'ai intégré la CRESS en tant que responsable opérationnel. Je travaille sur différents chantiers : développer des liens avec nos partenaires publics et privés, accompagner l'équipe salariée basée sur deux sites, Amiens et Lille.

Peux-tu nous présenter la CRESS Hauts-de-France ?

Il y a une CRESS dans chaque région avec des missions communes, inscrites dans la loi Hamon de 2014 : représentation des intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics, observation de l'ESS et appui aux structures (dans leur création, leur développement et leur pérennité). Cela se fait par un travail auprès des collectivités territoriales, des PTCE*...

Dans les Hauts-de-France, nous sommes une association composée de 13 salariés et 80 adhérents issus des 5 familles de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS). Notre objectif, c'est de fédérer un maximum



de structures autour d'un message commun, sans mettre de côté les singularités de chacune.

La CRESS porte un projet stratégique 2025-2028 avec des enjeux forts qui donnent une couleur à nos actions sur les prochaines années : la transformation écologique ; l'ESS et les territoires (avec la question de la place de l'ESS,

au regard des prochaines municipales 2026 par exemple) ; l'engagement et l'entrepreneuriat. Nous avons pour mission d'informer, de sensibiliser, de former et d'accompagner les acteurs, tout en portant des valeurs (gouvernance démocratique, utilité sociale, non-lucrativité...). Enfin, nous animons la plateforme esshdf.org, destinée à toutes les structures de l'ESS avec des actualités, de l'événementiel, des offres d'emploi...

En novembre se déroule le mois de l'ESS : peux-tu nous en dire plus ?

C'est un événement national ; il s'agit de la 18^e édition. L'objectif est de mettre en lumière les initiatives portées par l'ESS sur toute la France. Il est accessible à tous les citoyens et citoyennes qui veulent découvrir ce qu'est l'ESS. Dans les Hauts-de-France, une cinquantaine d'événements sont répertoriés à ce jour : des collectes solidaires, des ateliers, des portes ouvertes, des projections, des conférences, des débats, des visites de tiers lieux...

Le mois de l'ESS sera lancé le 6 novembre à Armentières avec les 10 ans du prix de l'ESS. C'est une date anniversaire et nous avons donc invité des structures lauréates pour partager ce qu'elles sont devenues.

* Pôles territoriaux de coopération économique

Pour découvrir tous les événements organisés dans le cadre du mois de l'ESS, rendez-vous sur le site dédié : mois-ess.org

Pour en savoir plus sur la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Hauts-de-France : <https://www.cresshdf.org/>

4 300 associations actives font battre le cœur d'Amiens Métropole !

Selon l'enquête 2025 de l'Observatoire local de la vie associative (Olva) de la Maam, on compte en moyenne 176 créations par an, 742 établissements employeurs, soit 12 % de l'ensemble des établissements employeurs du territoire, et 10 200 salarié-es, représentant 8 021 ETP.

Mené avec le Réseau national des maisons d'associations et la ville d'Amiens, l'Olva s'intéresse aussi aux besoins des associations du territoire, aux bénévoles et au financement. Un aperçu des résultats sera présenté lors des Rencontres de la Vie Associative, samedi 22 novembre.

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

HARCÈLEMENT MORAL: DES FAITS IMPUTABLES À UNE DIRECTION PEUVENT ENGAGER LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ASSOCIATION

L'association est tenue envers ses salariés d'une obligation de sécurité et de résultat en matière de harcèlement moral; l'absence de faute de sa part ne peut l'exonérer de sa responsabilité. En effet, le Code du travail impose à l'employeur de protéger la santé physique et mentale des salariés, ce qui implique de prévenir le harcèlement moral et d'agir efficacement en cas de plainte.

L'arrêt du 8 janvier 2025, rendu par la Cour de cassation, a réaffirmé ce principe en considérant que le salarié n'a pas à qualifier lui-même les faits de "harcèlement moral" pour que l'employeur soit légalement contraint de réagir. Dès lors qu'un collaborateur exprime un sentiment de souffrance ou un mal-être persistant, l'employeur doit enquêter et prendre des mesures appropriées. Cette jurisprudence renforce la responsabilité de l'employeur qui ne peut se soustraire à son obligation de sécurité sous prétexte que la victime ne recourt pas explicitement au vocabulaire juridique adéquat.

Plus d'infos : Code du travail (art. L4121-1) consultation.avocat.fr - <https://www.associatheque.fr>



INFORMATION PRATIQUE

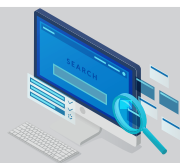
CHANGEMENT DU CODE APE: S'Y PRÉPARER EN 2026

Le code APE (Activité Principale Exercée) est un code composé de 4 chiffres et une lettre. Il permet de déterminer l'activité de votre structure. Il est essentiel dans la gestion administrative et il doit figurer entre autres sur les fiches de paie et aussi sur les documents administratifs et comptables. C'est l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui attribue ce code sur la base de la Nomenclature d'activité française (NAF).

Vous avez l'année 2026 pour la mise à jour de la codification du code APE sur l'ensemble de vos documents administratifs, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2027.

Pour vous aider, l'INSEE met à disposition sur son site internet des notes explicatives de la NAF 2025, ainsi qu'un **tableau de correspondance** avec l'ancien et le nouveau code APE.

À retrouver sur : <https://www.insee.fr/fr/information/8181066>



INFORMATION JURIDIQUE

OBLIGATION D'AFFICHAGE DES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES

Désormais, un affichage destiné à renforcer la lutte contre les violences et les discriminations dans le sport doit être prévu dans les établissements accueillant des activités physiques ou sportives. Les établissements ont jusqu'au 18 novembre 2025 pour compléter leur affichage obligatoire.

Il doit informer sur les dispositifs permettant :

- de recueillir les signalements,
- d'orienter et d'accompagner les personnes se considérant comme victimes ou témoins de violences physiques ou morales,
- d'orienter et d'accompagner des faits liés à la maltraitance, aux propos discriminants, au bizutage, aux situations d'emprise, ainsi qu'aux complicités ou absences de dénonciation de ces actes.

L'affiche doit être installée dans un lieu visible et réalisée à partir de l'un des deux modèles annexés à l'arrêté (format minimum A3). Elle doit obligatoirement mentionner les contacts :

- de la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport, *Signal-sports*,
- des structures d'accompagnement destinées aux victimes et aux témoins de violences physiques, psychiques ou psychologiques.

Plus d'infos : décret n° 2025-435 du 16 mai 2025 complétant l'article R.322-5 du Code du sport sur les obligations d'affichage dans les établissements où sont pratiquées des activités physiques ou sportives.

Arrêté du 20 mai 2025 fixant le contenu détaillé de l'affichage et la liste des dispositifs concernés.



OUTILS RESSOURCES

NOUVEL OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC

L'Institut IDEAS travaille depuis plusieurs années à accompagner et outiller les associations, fondations et fonds de dotation, pour optimiser leurs pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et d'évaluation. Il propose un nouvel outil : l'autodiag. En cette période incertaine pour le monde associatif, cet outil est voué à éclairer sur les enjeux de gouvernance, et à fournir des pistes de réflexion et d'amélioration, sur des sujets allant de la comptabilité, en passant par la gestion des risques, jusqu'à l'évaluation. L'autodiagnostic est composé de 28 questions auxquelles il est possible de répondre en 15 minutes. Comme les autres outils de l'Institut (guide de 90 bonnes pratiques, vidéos de témoignages inspirants), l'outil est adapté à la diversité du monde associatif dont les besoins peuvent être très divers d'une structure à l'autre.

Infos : www.autodiag-ideas.fr - ieas.asso.fr



QUESTION — RÉPONSE

QUAND ET COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À AMIENS ?

Le Contrat de ville 2024-2030 a été signé le 18 décembre 2024 par Amiens Métropole et ses partenaires (État, Région, Département, Ville d'Amiens). 11 défis ont été fixés pour les 7 quartiers prioritaires identifiés. Les associations qui contribuent à l'atteinte de ces défis pour les habitants des quartiers prioritaires, peuvent répondre à l'appel à projets via la plateforme Dauphin. Avant toute candidature en ligne, il est essentiel de contacter un référent territorial (chefs de projets Politique de la ville ou Délégués du Préfet) pour discuter du projet, surtout s'il s'agit d'un nouveau projet.

Calendrier 2026 à venir.

Informations et contacts des référents territoriaux :

<https://www.amiens.fr/Grands-projets/Politique-de-la-ville/MENU-CONTRAT-DE-VILLE>



minute verte

AFFICHES POUR ASSOS SPORTIVES

En partenariat avec l'Ademe et en collaboration avec l'artiste Quibe, Ecolosport, média liant sport et développement durable propose 7 affiches de sensibilisation sur le sport et l'environnement.

Ces affiches ont vocation à être présentes dans les stades, gymnases, buvettes sur votre événement ou le lieu de vie de votre association sportive pour informer les licenciés d'un club ou les participants d'un événement aux bons gestes et au sport éco-responsable. Il est possible de personnaliser ces posters avec votre logo, vos couleurs ou d'autres éléments en lien avec votre organisation ou votre sport (moyennant une participation financière).

En savoir plus sur le site ecolosport.fr



Ecolosport

numérique

FOCUS OUTIL: JITSI, UN OUTIL DE VISIOCONFÉRENCE LIBRE ET GRATUIT.

Besoin d'organiser une réunion à distance sans contrainte? Jitsi Meet est une plateforme de visioconférence libre, gratuite et sécurisée, idéale pour les associations. Aucune inscription ni installation n'est nécessaire: un lien suffit pour se retrouver, échanger, partager son écran ou enregistrer la séance. Accessible depuis un ordinateur ou un smartphone, Jitsi garantit la confidentialité des échanges et favorise la participation de tous, même à distance. Une alternative éthique et pratique aux plateformes commerciales.

Accéder à l'outil: <https://jitsi.org>

Tutoriel pour la prise en main: <https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/creer-une-visioconference-sur-jitsi>



engagement

PARLONS BÉNÉVOLAT AUX RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Lors des Rencontres de la Vie Associative du 22 novembre 2025, un atelier sera consacré au bénévolat:

"Comment renforcer et renouveler l'engagement bénévole dans mon association?"

À travers des échanges d'expériences et des outils concrets, cet atelier proposera un temps de réflexion collective autour de questions clés: comment attirer, accueillir et fidéliser les bénévoles? Comment susciter l'engagement des jeunes générations et valoriser cette richesse humaine indispensable à la vitalité du tissu associatif?

Pour s'inscrire, rendez-vous sur: www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Vie-associative/RENCONTRES-DE-LA-VIE-ASSOCIATIVE-a-AMIENS



retour sur l'actualité

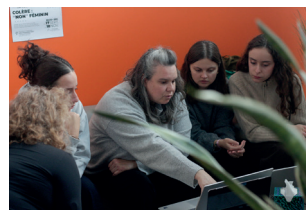
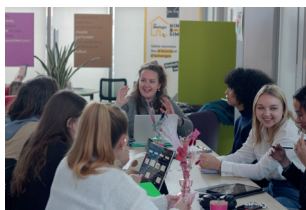
ACCUEIL DU SÉMINAIRE ANNUEL GUID'ASSO À AMIENS

Les Guid'Asso des Hauts-de-France étaient réunis pour leur séminaire régional vendredi 3 octobre, à Amiens. Organisée par le Mouvement associatif et la DRAJES Hauts-de-France, cette journée de rencontres et de partages rassemble les Guid'Asso Accompagnement Généraliste de la région, tels que la Maam, la Maison pour Tous - Centre Social d'Abbeville, le Centre Social Est Somme, l'Astrolabe, l'UFCV ou encore la Ligue de l'enseignement pour la Somme. Au programme: travail sur un espace numérique partagé et le nouveau site internet du réseau Guid'Asso, réalisé avec l'équipe de Numéris'asso, bilan des cinq dernières années, et perspectives 2026!



LES PERMANENCES ÉTUDIANTES TOUJOURS COMPLÈTES

Dans le cadre de son partenariat avec l'UPJV - Université de Picardie Jules Verne, la Maam organise avec la Direction de la Vie étudiante et de Campus des permanences à destination des associations étudiantes, pour échanger sur leurs problématiques, les aider à préparer leurs dossiers pour les demandes FSDIE ou monter un projet. Le 9 octobre, c'était à la Citadelle que se sont déroulés les rendez-vous avec des étudiants venus nombreux pour écouter les conseils de Faustine, Anne-Élodie et Aurore (ici, avec les associations Robins des arts et HEMIE).



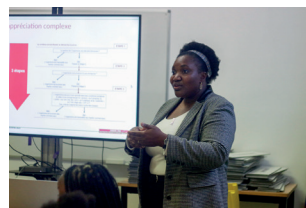
L'ANNUAIRE AGORA EN TOURNÉE DANS LA MÉTROPOLE

Tous les ans, après le salon Agora, Sylvie (notre super chargée d'informations à la vie associative) organise une tournée au volant de sa voiture pour déposer les annuaires Agora (et d'autres flyers en lien avec les associations) dans toutes les mairies des communes d'Amiens Métropole. Dès à présent, l'annuaire Agora est donc disponible sur tout le territoire pour y retrouver un beau panel d'activités associatives.



LES EXPERTS-COMPTABLES DES HAUTS-DE-FRANCE EN VISITE À LA MAAM

Les formations de la Maam, souvent portées par l'équipe salariée, sont aussi l'occasion de travailler avec des partenaires et des prestataires extérieurs sur des thématiques spécifiques. C'est le cas de l'Ordre des experts-comptables des Hauts-de-France qui nous rend visite une fois par an pour accompagner les bénévoles associatifs sur des questions comptables. Fin octobre, une quinzaine de participants, en présentiel et en visioconférence, ont assisté à l'atelier sur la fiscalité des associations. L'occasion de poser plein de questions, par exemple sur l'exercice d'une activité commerciale.



Association loi 1901 — siret 780 613 162 00038 — nace 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/07/018. Agrément Éducation Nationale
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens • Tél. : 03 22 92 50 59
Fax: 03 22 92 89 46 • contact@maam.fr • <https://www.maam.fr>

Directrice de publication: Christelle Falgareiro • Rédaction: Candice Bertoux,
Faustine Bligny, Céline Bray, Anne-Élodie Duflo, Florent Velain.
Maquettage: Florent Velain • Tirage 350 ex. papier et 500 par mailing.
Impression Maam sur papier 100 % recyclé écolabélisé





Rencontres
de la

VIE ASSOCIATIVE

22 NOVEMBRE 2025

Espace Dewailly

3 Place Louis Dewailly, 80000 Amiens

Programme
et inscription



amiens.fr/RencontresAssociatives

Renseignements
03 22 97 12 06



Ville d'
Amiens
amiens.fr





Aidez les jeunes à trouver leur place :
devenez bénévole !

Notre mission

Engagée depuis 2008 dans la prévention du décrochage scolaire, C'Possible favorise l'insertion sociale et professionnelle des élèves des lycées professionnels et technologiques et les accompagne vers la réussite.

Notre approche

Une synergie entre des actions collectives et individuelles, menées dans les lycées, au plus près des jeunes, par des bénévoles souvent issus du monde de l'entreprise et aux compétences professionnelles et humaines avérées.

LES ATELIERS REPÈRES



- Présenter l'entreprise
- Échanger sur les valeurs
- Sensibiliser à la culture

LE MENTORAT



- Redonner confiance
- Remobiliser dans la scolarité
- Accompagner à la construction d'un projet professionnel

LES TRIANGLES DES POSSIBLES



Impliquer votre entreprise pour :

- Parrainer des classes
- Faire découvrir des métiers
- Favoriser l'employabilité

Et vous ?

Votre expérience professionnelle compte :

Chef d'entreprise ou salarié, autoentrepreneur ou retraité, votre expertise est précieuse. Nous recherchons des professionnels de tous horizons pour partager leur savoir et aider les lycéens à construire leur avenir.

Des valeurs partagées :

Vous avez le sens de l'écoute, un intérêt pour l'éducation et l'insertion professionnelle ? Rejoignez-nous pour vivre et transmettre les valeurs qui nous animent au quotidien : confiance, audace, respect et exigence.

Engagez-vous selon vos disponibilités :

Que ce soit pour une intervention mensuelle en classe ou un mentorat régulier, trouvez la mission qui correspond à votre emploi du temps. Ensemble, faisons la différence !

Rejoignez C'Possible en scannant ce QR code

